



SYSTÈME MONDIAL D'INFORMATION ET D'ALERTE RAPIDE SUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (SMIAR)

ALERTE SPÉCIALE

No. 341

RÉGION: Somalie

DATE: 14 novembre 2017

Le début de la campagne a été caractérisé par une sécheresse qui a gravement compromis les récoltes et les conditions des parcours

Faits saillants

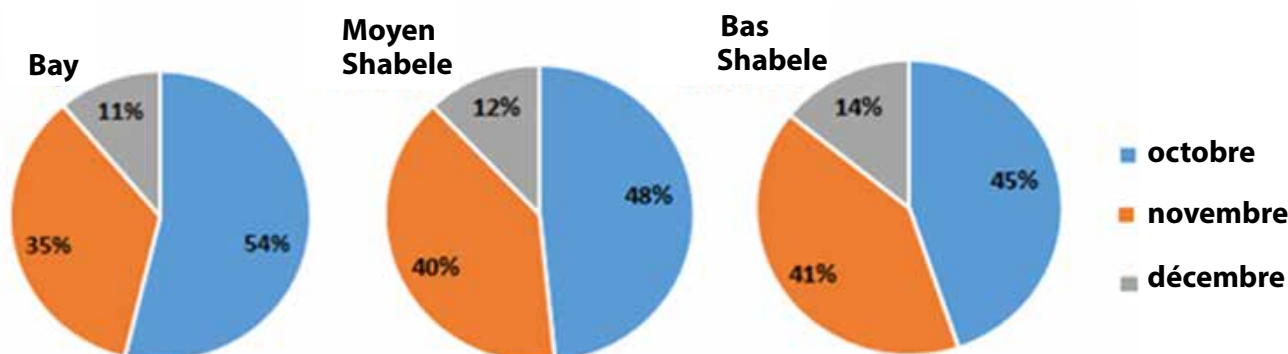
- La sécheresse sévère qui a sévi pendant tout le mois d'octobre dans les principales zones de production de céréales a nui à l'établissement et au développement des cultures "deyr", à récolter en janvier 2018.
- La médiocre saison des pluies a exacerbé les pénuries d'eau et de pâturages dans les zones pastorales, déjà touchées par trois saisons consécutives de pluies insuffisantes.
- La situation en matière de sécurité alimentaire étant déjà dramatique, il est nécessaire de continuer à fournir avec efficacité un appui aux moyens de subsistance et une assistance alimentaire afin d'éviter la famine.

Dans les principales zones de production du sud du pays, l'établissement et le développement des cultures de la campagne "deyr" (octobre-décembre), qui devraient être récoltées en janvier 2018 et qui représentent généralement quelque 40 pour cent de la production céréalière totale annuelle, ont été gravement compromises par la sécheresse qui a sévi en octobre. Dans les principales zones de production

de maïs des régions du Bas et du Moyen Shabele, qui représentent en moyenne environ 60 pour cent de la récolte totale de maïs "deyr", il n'a pratiquement pas plu durant le mois d'octobre, seules quelques précipitations nettement inférieures à la moyenne sont tombées pendant la troisième décennie du mois. À la fin du mois d'octobre, l'état de la végétation était très mauvais et, selon l'Indice de stress agricole (ASI) de la FAO, plus

Somalie – Moyenne à long terme (MLT) de la répartition mensuelle des précipitations dans les principales zones de culture

(saison des pluies "deyr" octobre-décembre)



Remarque: La MLT est calculée pour la période 1982-2012.

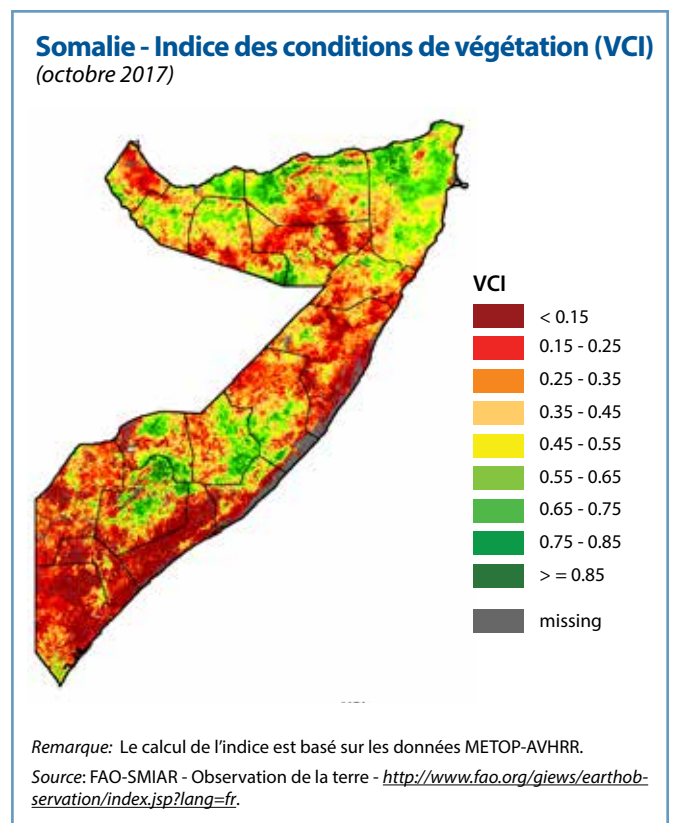
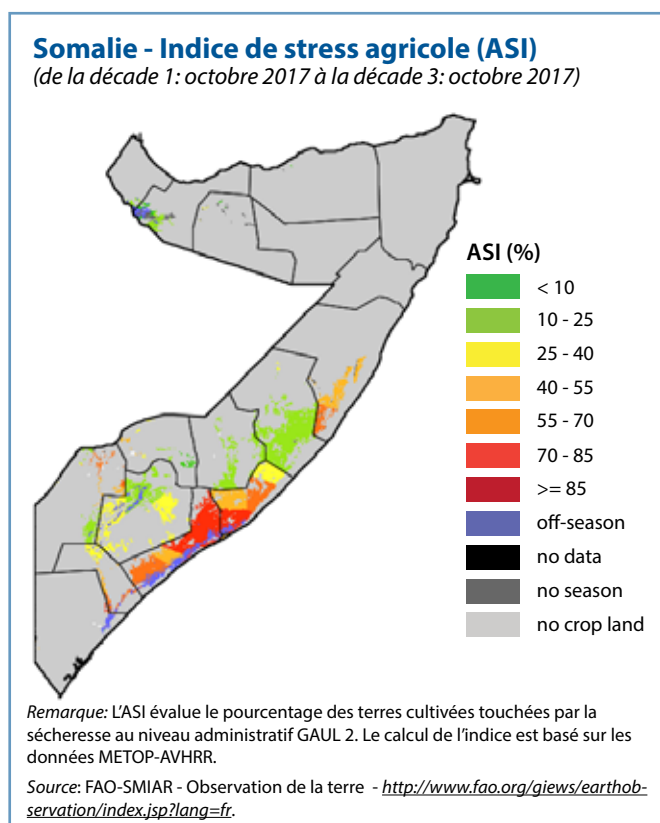
Source: FAO-SMIAR - Observation de la terre - <http://www.fao.org/giews/earthobservation/index.jsp?lang=fr>.

de 85 pour cent des terres culturales souffraient de conditions de sécheresse. Dans la "ceinture du sorgho" de la région de Bay, qui représente en moyenne environ 35 pour cent de l'ensemble de la production de sorgho de la campagne "deyr", les précipitations cumulées en octobre étaient inférieures d'environ 50 pour cent à la moyenne. Dans cette région, fin octobre, la sécheresse concernait jusqu'à 40 pour cent des terres culturales. Selon le Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Somalie et FEWSNET, dans la région de Bay, les semences ont germé après les faibles pluies tombées en début de campagne mais les cultures souffrent actuellement de stress hydrique, tandis que dans les zones d'agriculture pluviale du Bas et du Moyen Shabele, les semences n'ont pas germées et il ne devrait pas être possible de les replanter en raison de la courte durée de la saison des pluies. Même si les abondantes précipitations tombées durant la première semaine de novembre ont réduit les déficits d'humidité, les pluies d'octobre sont essentielles pour la campagne "deyr" car elles représentent environ la moitié du total des pluies saisonnières. Les précipitations diminuent normalement en décembre, un rétablissement complet des cultures "deyr", en particulier de maïs, est ainsi très peu probable. Cela devrait se traduire par une quatrième campagne

consécutives de production céréalière réduite, après la récolte "gu" de 2017 inférieure à la moyenne rentrée en août dernier, les mauvaises récoltes de la campagne "deyr" de 2016/17 rentrées en janvier dernier et la production réduite de la campagne "gu" de 2016.

En octobre, les précipitations ont également été très faibles dans la plupart des zones pastorales, où les ressources en pâturages et en eau étaient déjà gravement détériorées en raison de trois saisons consécutives de pluies insuffisantes. Les zones les plus sévèrement touchées par la sécheresse prolongée sont les régions centrales de Mudug et Galgaduud, où en octobre les précipitations ont été inférieures de 50 à 65 pour cent à la moyenne et les régions méridionales du Bas et du Moyen Juba, qui n'ont bénéficié d'aucune précipitation jusqu'à la première semaine de novembre.

Dans ces régions, les conditions des parcours sont actuellement nettement inférieures à la moyenne, l'état des troupeaux est mauvais et les taux de natalité et la productivité laitière sont faibles. Après plusieurs campagnes touchées par la sécheresse, la taille des troupeaux a fortement diminué en raison de la mortalité et des ventes de détresse.



Trois saisons consécutives de pluies insuffisantes, depuis la sécheresse provoquée par El Niño en 2015, ont érodé la capacité de résilience d'un grand nombre de ménages et ont fortement détérioré la sécurité alimentaire de la population dans tout le pays. Sur la période août-décembre 2017, environ 3,1 millions de personnes (un quart de la population totale) sont estimées en situation de grave insécurité alimentaire (phases IPC 3: "crise" et IPC 4: "urgence"), et la famine (phase IPC 5: "catastrophe") constitue une menace

dans plusieurs zones. Les piètres performances de l'actuelle campagne "deyr", qui devraient se traduire par une nouvelle contraction de la production et une reconstitution insuffisante des ressources en pâturage, résulteront en une amélioration minime et de courte durée de la disponibilité et de l'accès à la nourriture. Il apparaît donc nécessaire de continuer à fournir avec efficacité un appui aux moyens de subsistance et une aide alimentaire afin d'éviter un effondrement complet des systèmes de subsistance locaux et des pertes de vies.

La présente alerte spéciale a été établie sous la responsabilité du Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO, à partir d'informations officielles et officieuses. Les renseignements figurant dans la présente alerte ne doivent pas être considérés comme représentant l'exposé du point de vue du gouvernement intéressé. De plus, les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aucune prise de position quant au statut juridique ou au niveau de développement des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant.

Mario Zappacosta
Économiste principal/Chef d'équipe
Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR)
Division du commerce et des marchés (EST)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Mél: giews1@fao.org

Veillez noter que la présente alerte spéciale peut être obtenue sur l'Internet dans le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: www.fao.org/home/fr/ et www.fao.org/giews/french/index.htm.

Les alertes spéciales et les rapports spéciaux peuvent aussi être reçus automatiquement par courrier électronique dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un courrier électronique à la liste électronique de la FAO à l'adresse suivante: listserv@listserv.fao.org, sans remplir la rubrique sujet, avec le message ci-après:

subscribe SMIARAlertes-L

Pour être rayé de la liste, envoyer le message:

unsubscribe SMIARAlertes-L

Veillez noter qu'il est maintenant possible de souscrire à des listes de distribution régionales pour recevoir les alertes spéciales et les rapports spéciaux de certaines régions uniquement : Afrique, Asie, Europe ou Amérique latine (SMIARAlertesAfrique-L, SMIARAlertesAsie-L, SMIARAlertesEurope-L et SMIARAlertesAL-L). Pour souscrire à ces listes, veuillez procéder de la même façon que pour la liste de distribution au niveau mondial.

Déni

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.